

MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE saison 2018-2019 (délibération du Comité Directeur du 27-06-2018)

IMPORTANT : aucune licence ne sera saisie sans le dossier complet.

Cotisation annuelle : **160 €** pour un athlète puis tarif dégressif 270 € pour 2 athlètes et 370 € pour 3 athlètes.

Adhésion après 3 séances d'essai gratuit sans engagement.

Possibilité de régler en autant de chèques que nécessaire (remise des moyens de paiement avec le dossier d'inscription complet). Les chèques seront encaissés mensuellement. Les Coupons sports sont acceptés.

- Renouvellement de licence (anciens membres du club) : La saison commence le 1er septembre et se termine le 31 août.
- Les éducateurs sont dispensés du paiement de la licence.
- Les jurys FFA et dirigeants titulaires d'une licence encadrement FFA : **28 €**
- Les membres du comité directeur, non titulaires d'une licence encadrement FFA, versent une cotisation à l'association ACD : **28 €**

Catégories au 1^{er} novembre 2018

Baby athlé : dès 4 ans **École Athlé** : 2010 – 2012 **Poussin** : 2008 – 2009 **Benjamin** : 2006 – 2007 **Minime** : 2004 – 2005
Cadet : 2002 – 2003 **Junior** : 2000 – 2001 **Espoir** : 1997 – 1999 **Sénior** : 1980 – 1996
Master : 1979 et avant

HORAIRES D'ENTRAINEMENT

Lundi	18h30 – 20h00 JUNIOR ET + Adultes Loisir Piste <i>Tin'ga</i>	18h30 – 20h00 JUNIOR ET + Hors stade <i>Fabien</i>			
Mardi	A partir de 16h00 ATHLETES EXPERIMENTES Piste <i>Roger</i>				
Mercredi	9h00 – 10h30 GROUPE 7 – 8 – 9 ans Ecole d'athlé <i>Hélène</i> projet à valider	10h30 – 12h00 BABY ATHLE en salle <i>Hélène</i> projet à valider	14h00 – 16h00 BENJAMIN MINIME débutant Piste <i>Hélène et Stéphane</i>	14h00 – 16h00 BENJAMIN MINIME confirmé Piste <i>Roger</i>	15h30 – 17h30 MINIMES CADET ET + Demi-fond <i>Manu</i>
Jedi	18h00 – 20h00 JUNIOR ET + Hors stade – trail <i>Fabien</i>				
Vendredi	17h00 – 19h00 ATHLETES EXPERIMENTES Piste <i>Roger</i>	17h30 – 19h30 MINIME CADET ET + Demi-fond <i>Manu</i>			
Samedi	10h00 – 11h30 EVEIL – POUSSIN BENJAMIN (en fonction de l'effectif) Piste <i>Tin'ga Hélène Fabien</i>				

Des évaluations auront lieu jusqu'aux vacances de la Toussaint. Par la suite afin de garantir la progression des athlètes, des modifications de groupes d'entraînement pourront être proposées.

A partir de la catégorie benjamin, tous les entraînements se déroulent au **Stade Jean Rolland**.

Pour les catégories École d'athlétisme et Poussins sur la période hivernale les entraînements auront lieu au gymnase David Néel.

Ces horaires sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la disponibilité des entraîneurs **bénévoles**.

Dossier d'adhésion à retourner, avec toutes les pièces à joindre, au siège du club au stade ou à renvoyer par courrier postal à

Athlétic Club Digne les Bains
6 Avenue Maréchal Juin
04000 DIGNE LES BAINS

Permanence au Stade :

- le lundi de 18h30 à 19h30
- le mercredi de 14h00 à 16h00.

Reprise des entraînements à partir du 10 septembre.